

Checklist pour une convention de cotutelle internationale de thèse

1. Statut du doctorant chercheur

1. Emploi et lieu de travail

Qui sera l'employeur ?	
Dans quels lieux l'ESR travaillera-t-il ? ESR : chercheur en début de carrière	
Les deux établissements sont-ils en mesure de délivrer un diplôme de doctorat ?	
Les deux établissements ont-ils signé un accord de coopération (MOU ou lettre d'intention pour un accord de Cotutelle) ?	

2. Financement

Comment le doctorant est-il financé ? S'agit-il d'un salaire, d'une bourse ou autre ?	
Pendant combien de temps le doctorant est-il financé ?	
Dans le cas d'un contrat doctoral français, voici le lien vers legifrance 01/01/26 : 2300€ de salaire brut	
Le financement atteint-il le minimum requis pendant le séjour en France ? Si ce n'est pas le cas, quelle institution pourrait compléter le paiement (mensuel) ?	

Checklist pour une convention de cotutelle internationale de thèse

3. Supervision

Qui sont les directeurs/ directrices de thèse principaux ?	
Les deux directeurs/ directrices de thèse sont-ils autorisés à superviser la recherche du doctorant ?	
Qui sont les directeurs/ directrices de thèse secondaires/conseillers ?	

4. Financement des coûts de la recherche et de la mobilité

Comment la mobilité entre les sites sera-t-elle financée ?	
Comment sera financée la mobilité des chercheurs (vers des sites tertiaires) ?	
Comment seront financés les cours de formation spécifiques (si nécessaire) ?	
Comment seront financés les coûts quotidiens de la recherche ?	

5. Assurance et responsabilité civile

Des assurances sont-elles prévues ou exigées ?	
Assurez-vous que le doctorant est assuré en termes de : - santé - responsabilité civile (ou équivalent) https://www.cleiss.fr/particuliers/	
Vérifiez auprès de votre DRH que les accidents du travail et les maladies	

Checklist pour une convention de cotutelle internationale de thèse

professionnelles (AT/MP) sont couverts. Le service des ressources humaines est censé déclarer le doctorant au moyen de la Déclaration Nominative Simplifiée (DNS).	
Il est fortement recommandé d'inviter le doctorant à s'affilier à une mutuelle complémentaire https://www.cleiss.fr/particuliers/	
Si le doctorant vient avec sa famille, renseignez-vous sur leur assurance en France et à l'étranger. .	

2. Projet de recherche et de diplomation

1. Objectifs scientifiques généraux

Quel est le sujet du doctorat ?	
Bref résumé du sujet	
Indication générale sur la contribution de chaque partenaire au projet ?	

2. Calendrier

Quand l'ESR (chercheur en début de carrière) sera-t-il présent dans chaque université ?	
Y a-t-il des missions sur le terrain ?	
Y aura-t-il des séjours de mobilité de courte durée (moins de deux mois) ?	
Si possible, un calendrier prévisionnel des séjours du	

Checklist pour une convention de cotutelle internationale de thèse

doctorant dans chacune des institutions sera précisé.	
---	--

3. Étapes scientifiques

Existe-t-il des étapes scientifiques ?	
Existe-t-il des étapes de publication, de conférence ou de livrables ?	

4. Spécificités des diplômes à délivrer

Quel est l'intitulé du diplôme délivré en France ?	
Quel est le titre du diplôme délivré dans l'autre pays ?	
Les deux diplômes de doctorat n'ont de valeur qu'en tant que doctorat joint en cotutelle	

5. Exigences en matière de mobilité

Existe-t-il des exigences en termes de temps passé dans chaque université ?	
Les mobilités doivent-elles correspondre au calendrier universitaire ?	
Il est important d'informer le partenaire et le doctorant des conditions de séjour comme le visa (visa étudiant / visa talent (convention d'accueil via le CERFA n° 16079*03, convention de séjour recherche, titre de séjour, titre de séjour pluriannuel, plus de 3 mois, moins de 3 mois, etc.)	

Checklist pour une convention de cotutelle internationale de thèse

6. Langue du manuscrit de la thèse

Dans quelle langue sera rédigé le manuscrit de la thèse ?	
Faut-il prévoir des résumés dans d'autres langues ?	

3. Procédures administratives

1. Comités de surveillance ou comités consultatifs

Y aura-t-il des comités, en dehors de ceux des superviseurs, qui suivront le travail ? Mentionner le Comité de Suivi Individuel ou CSI.	
Quel sera le rôle de ces comités ?	
Quand et comment ces comités se réuniront-ils ?	
Qui participera à ces comités ?	

2. Processus d'inscription et de réinscription

Quand l'inscription (ou la réinscription) a lieu ?	
Quelles sont les étapes requises par les deux partenaires pour que l'inscription ait lieu ?	

3. Droits annuels à payer

Checklist pour une convention de cotutelle internationale de thèse

Quels sont les droits et frais d'inscription exigés par chaque université ?	
Calendrier des frais à payer pour les deux institutions	
La CVEC est obligatoire en France pour les séjours de plus de 3 mois (montant annuel / 103€ en 2024)	

4. Congés payés, congés maladie ou de maternité, congés sabbatiques

Combien de jours de congés payés sont disponibles selon l'employeur ?	
Comment les directeurs/ directrices de thèse se mettent-ils d'accord sur les congés à prendre ?	
Existe-t-il des jours de congés obligatoires (fermeture de laboratoires) ?	
Des congés sabbatiques peuvent-ils être pris et seraient-ils validés par les directeurs/ directrices de thèse ?	
Pratiques en matière de congés-maladie et de congés-maternité ?	

5. Comité de Suivi (CSI)

Le comité de suivi individuel doit être mentionné et son fonctionnement précisé dans la convention commune de cotutelle.	
--	--

Checklist pour une convention de cotutelle internationale de thèse

Le comité de suivi individuel produit un rapport annuel qui doit être envoyé à toutes les parties.	
--	--

4. Formation pendant le doctorat

1. Cours ou formation spécifique requis par le travail de recherche

Des formations sont-elles nécessaires pour effectuer le travail (ex : qualifications pour utiliser certaines méthodes ou équipements) ?	
Y a-t-il des cours spécifiques (cours supplémentaires de niveau master) requis pour le travail de recherche ?	

2. Cours obligatoires

Existe-t-il des formations exigées par chaque institution ? Ex : formation à l'éthique de la recherche et à l'intégrité scientifique.	
Quel est le volume global de cours à suivre pour permettre la soutenance ?	
Comment chaque institution suivra-t-elle ces cours et y aura-t-il une validation concertée ?	

3. Formation facultative exigée par chaque institution

En dehors des cours obligatoires, comment l'ESR peut-il choisir d'autres cours ?	
--	--

Checklist pour une convention de cotutelle internationale de thèse

Les événements/cours non institutionnels peuvent-ils être pris en compte dans le volume requis ?	
--	--

5. Soutenance de la thèse

1. Actions préliminaires

En dehors des exigences administratives (cours), quelles sont les étapes académiques nécessaires pour permettre la soutenance ?	
Quels sont les acteurs qui doivent autoriser la soutenance ?	

2. Nature de la soutenance de thèse

Quel est le format académique convenu pour la soutenance ? (longueur, style, ...)	
Les deux parties comprennent-elles que la loi française n'autorise qu'une seule soutenance de thèse ?	

3. Lieu, langue et coûts liés à la soutenance

Où le doctorat sera-t-il soutenu ?	
Quelle langue sera utilisée pour la soutenance ?	
Qui prend en charge les déplacements des directeurs/ directrices de thèse ?	

Checklist pour une convention de cotutelle internationale de thèse

La soutenance aura-t-elle lieu sur place ou par visio-conférence ?	
--	--

4. Composition du jury de thèse

Quelles sont les exigences académiques françaises ?	
Quelles sont les exigences de l'autre partenaire ?	
Quels sont les grands axes retenus pour le jury ?	
Qui financera les voyages de mobilité du jury ? (Il est recommandé de prévoir un partage équilibré des frais)	
Qui doit se mettre d'accord sur la composition du jury ?	
Les deux institutions doivent se mettre d'accord sur les membres du jury, la procédure de soutenance, l'échange de rapports avant et après (confidentiels ou non), la transmission des procès-verbaux et la copie du rapport de soutenance.	

5. Évaluation du manuscrit avant la soutenance

Le manuscrit est-il évalué avant la soutenance ?	
Le manuscrit peut-il être corrigé avant la soutenance ?	

6. Autorisation de soutenance

Checklist pour une convention de cotutelle internationale de thèse

Qui autorise la soutenance du doctorat ?	
Quel est le calendrier de l'autorisation de soutenance ?	
Les deux institutions doivent se mettre d'accord sur les membres du jury, la procédure de soutenance, l'échange de rapports avant et après (confidentiels ou non), la transmission des procès-verbaux et la copie du rapport de soutenance.	

7. Corrections du manuscrit et validations finales

Des corrections peuvent-elles être apportées au manuscrit après la soutenance ?	
Qui vérifiera le manuscrit avant la validation finale ?	

6. Diffusion de la thèse

1. Enregistrement et mise à disposition de la thèse

Le manuscrit de la thèse doit-il être enregistré dans une base de données ?	
Les directeurs/ directrices de thèse ont-ils/elles des restrictions (temporaires) à la disponibilité du manuscrit ? Si ce n'est pas encore le cas, indiquez comment ils peuvent le faire.	

2. Enregistrement des travaux publiés

Checklist pour une convention de cotutelle internationale de thèse

Comment les publications doivent-elles être référencées pour indiquer le financement de la cotutelle ?	
Les publications doivent-elles être enregistrées dans des bases de données nationales ?	

7. Dispositions générales

1. Validité de la thèse

Validité pour la durée de la thèse ?	
--------------------------------------	--

2. Questions de propriété intellectuelle

Restrictions en matière de propriété intellectuelle imposées par les partenaires ?	
Règles de propriété intellectuelle imposées par les universités ?	
Le cas échéant, les tiers doivent être clairement identifiés.	
Si nécessaire, demander un avis juridique.	
Quels sont les contacts / services en matière de propriété intellectuelle pour chacune des deux institutions?	

3. Moyens de prolongations

Prolongations automatiques ? Amendements ?	
---	--

4. Traitement des litiges

Texte standard	
----------------	--

Checklist pour une convention de cotutelle internationale de thèse

<p>Prévoir l'éventualité d'une résiliation de l'accord dans les termes de l'accord.</p> <p>Si nécessaire, demander un avis juridique.</p>	
---	--

5. Résiliation

<p>Si le doctorat en cotutelle devait être annulé - sans mettre fin au doctorat - comment cela se passerait-il ?</p>	
<p>Si le doctorat devait être résilié, comment cela se ferait-il ?</p>	

6. Visas / signatures

<p>Les visas du directeur de l'unité de recherche et du représentant de l'entité juridique qui délivre le doctorat sont essentiels (obligatoires). Il peut également s'agir du doyen : proposer des signatures adaptatives.</p>	
---	--

Annexe 1 - projet de thèse convenu

Annexe 2 - personnes à contacter

Annexe 3 - résumé et aperçu des pratiques des deux partenaires en matière de PI

Annexe 4 - liens vers les documents réglementaires (charte doctorale, pratiques RH, ...)

<https://collegedoct.cyu.fr/version-francaise/textes-reglementaires>

Commission recherche du Forum Campus France – mise à jour le 25.02.26